PROJET RÉFÉRENT

RN13 - Déviation Sud-Ouest d’Evreux : aménagement du carrefour du Chantier des Flotteurs



OBJET DE L'OPÉRATION

Le carrefour du Chantier des Flotteurs, situé en milieu urbain sur la route départementale 55 (RD55), présente une configuration atypique : quatre branches non orthogonales en priorité à droite. **L’étude consistait à proposer des aménagements permettant de sécuriser l’intersection.**
Dans le cadre du projet de la déviation Sud-Ouest d’Evreux, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Normandie mène une réflexion concernant l’aménagement du carrefour du Chantier des Flotteurs situé sur la RD55 sur la commune d’Arnières-sur-Iton.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La DREAL Normandie a sollicité l’expertise du Cerema pour la réalisation d'une étude de sécurité routière sur la faisabilité d’un aménagement de type giratoire.

LA RÉPONSE DU CEREMA

La configuration atypique du carrefour, et notamment son régime de priorité (à droite) peu adapté à cette configuration, ainsi que l’accidentalité recensée, ont conduit le Cerema à étudier plusieurs solutions pouvant sécuriser le carrefour :

- lisibilité,
- apaisement des vitesses,
- diminution des risques de conflits.

CONTACT

relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Sécurité routière

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Aménager des voies réservées sur votre réseau structurant

Les solutions d’aménagement proposées ont pour objectif d’éviter la survenue d’accidents sur le site, tout en étant a priori compatibles avec les projections de trafics qui ont été faites à l’horizon 2027 pour le projet de déviation Sud-Ouest d’Evreux.
Six aménagements différents ont été étudiés, dont quatre consistant à modifier la plateforme au niveau des deux sécantes sans intervenir sur la RD55. A la suite d’une analyse multicritères, c’est la solution du giratoire compact qui a été présentée par le Cerema comme préférentielle, car cet aménagement apporte un apaisement des vitesses, une géométrie plus conforme aux règles de l’art, une optimisation de la visibilité du carrefour, un régime de priorité plus cohérent et une bonne fluidité dans l’intersection.
Le Cerema préconise de réaliser l’aménagement de façon provisoire afin de l’expérimenter au préalable, dans le but d’analyser son fonctionnement notamment en termes de trafics, d’usages et de comportements des usagers.

LE CLIENT / PARTENAIRE

DREAL Normandie – Service mobilité et infrastructures

PILOTE DU PROJET

Cerema Normandie-Centre

LE CALENDRIER

Quatrième trimestre 2019